



# REGARDS

SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

numéro **55** - JANVIER 2007



## À LIRE

Le mot du Maire	2
Inscription maternelle	3
Infos pratiques	3
Permanences des élus	3
<b>Téléthon 2006</b>	4
Déclarations de travaux	8
CCAS	8
Permis de construire	10
Comptes rendus du conseil	11
Brèves	12



# LE MOT DU MAIRE

Bernard JOPPIN

**Les vœux du maire sont évidemment ceux du Conseil municipal tout entier et c'est en son nom autant qu'au mien que je vous adresse tous mes vœux, vœux de prospérité pour les commerces et entreprises, vœux de vitalité pour toutes les associations, culturelles ou sportives ou caritatives, vœux pour une Communauté de Communes solidaire et dynamique, vœux de santé et de bonheur pour chacun de vous, vos familles et amis.**

Pour autant, avec tristesse, je n'oublie pas ceux qui nous ont quitté en 2006. Je pense plus particulièrement à Nanou Lorieux. Elle a été intimement associée à la vie communale en fidèle soutien de son mari Michel (Maire de Neauphle de 1978 à 1995) mais elle a aussi fortement marqué la vie associative à travers de nombreuses implications personnelles : Croix Rouge, ADMR et réseau d'aides ménagères et, dans les dernières années, Club des aînés. C'est d'ailleurs au cours d'un voyage organisé par elle qu'elle est décédée. Au revoir Nanou !

## REGARDS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

Tout d'abord, un grand bravo aux habitants de la Grande Rue. Si la commune a fait le nécessaire pour restaurer cette voie, les habitants ont tenu leur promesse de lui redonner une âme. Fleurs et arbustes lui donnent un cachet remarquable.

Les effectifs des écoles ne sont pas bien stabilisés... Si la maternelle des «Petites Fiches» a une classe en moins, l'école Émile Serre en a une de plus. Un bâtiment provisoire a été installé pour accueillir la huitième classe. L'étude pour une construction en dur est en cours, mais sa réalisation n'est pas prévue pour cette année.

Des caméras de vidéosurveillance ont été installées sur le parc de stationnement de la mairie. L'effet a été immédiat : aucune plainte n'a été déposée en gendarmerie pour vol ou dégradation de véhicule depuis leur installation. Le parc de stationnement est très utilisé tous les jours et le remplissage de nuit aug-

mente. Un dispositif analogue a été installé au parc du Jeu de Paume mais depuis trop peu de temps pour en apprécier les effets.

Parmi les travaux de voirie, le plus notable est celui de l'aménagement de la route de Saint Germain, en coopération avec Villiers-Saint-Frédéric. La bande centrale en pavés joue bien son rôle de modérateur de vitesse. Aux Trois Communes, le rééquilibrage des durées des feux tricolores permet une meilleure fluidité dans le sens de la descente, ce qui dégage le Centre Ville et la Grande Rue. Tout le monde y gagne.

Gagnante aussi, avec l'adhésion de Villiers-Saint-Frédéric, est notre Communauté de Commune Cœur d'Yvelines : en cohérence de territoire et d'urbanisme, en niveau d'équipements (un lycée et une gare de plus) et aussi en développement économique. Bienvenue au club !

Un grand bravo également pour le service d'instruction des permis de construire et des déclarations de travaux. Les maires sont unanimes pour reconnaître la qualité du travail fait.

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLHI) est en phase de rédaction et sera probablement achevé en fin de ce semestre pour être soumis au Préfet. Saluons l'excellent travail fait par la DDE qui nous a fourni une foule d'informations bien précieuses.

La route d'accès au SIDOMPE est maintenant achevée ce qui délivre Plaisir d'une intense circulation de camions. Le Sidompe peut commencer les travaux de son futur centre de tri et Cœur d'Yvelines ce qui entraînera des retombées sur l'emploi et sur ses ressources propres.

À Jouars-Pontchartrain, le Rond-point des Artisans, est achevé et permettra l'implantation d'entreprises dont les projets vont être étudiés en fin de ce mois par la commission départementale compétente.

Et l'accueil des gens du voyage ? À ce jour, l'aire de grand passage pose des problèmes et un avenant au schéma départemental d'aires d'accueil n'est pas exclu. L'État semble prendre conscience que rien n'est simple car il faut tenir compte de classements éventuels, des contraintes imposées par la loi, sans oublier des recours au tribunal administratif. Trouver 3000 m2 dans ces conditions relève de l'exploit ! C'est un rude challenge.

## LES PERSPECTIVES 2007

Pour rester sur les actions de Cœur d'Yvelines, les efforts de développement économique vont être poursuivis en agrandissant la zone d'activités de Saint Germain de la Grange qui connaît une forte demande.

Concernant le dépôt des gravats et déchets spéciaux, le succès de la collecte exceptionnelle en début décembre prouve sa nécessité. La Ville de Beynes envisage de repenser la collecte des déchets végétaux sur son territoire et nous pourrions alors utiliser sa déchetterie dès cette année.

Les travaux des crèches-haltes garderie pour Jouars-Pontchartrain, Neauphle-le-Château, Villiers-Saint-Frédéric et l'hôpital de Pontchartrain commenceront en fin de cette année tandis que pour Saint-Germain de la Grange et Thiverval-Grignon, ils s'achèveront au tout début 2008. Une heureuse surprise : le financement des caisses d'allocations familiales sera fortement plus élevé que ce qui était espéré.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier, nous mettrons en place une centrale d'achats qui jouera tout de suite sur le coefficient d'intégration fiscale (élément-clé pour les dotations de fonctionnement affectées par l'État) et dont on peut attendre des économies d'échelle.

Les terrains de football de Beynes et de Neauphle méritent une sérieuse rénovation.

Pour bénéficier d'indispensables subventions sans en bloquer de nouvelles, les villes de Beynes, Jouars-Pontchartrain, Neauphle-le-Château, et Villiers-Saint-Frédéric doivent monter un SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) dédié exclusivement à cette action.

En ce qui concerne Neauphle-le-Château, les dernières actions qui ont reçu le soutien financier de la Région et du Département vont être menées à terme au plus tard en octobre de cette année :

- réfection de la toiture de l'église dès fin janvier,
- salle de badminton,
- locaux associatifs de l'avenue de la République.

Les entreprises ont déjà été désignées et la parcelle de terrain pour un stationnement à proximité a été achetée. Une excellente nouvelle : suite à l'intervention de notre député, Christine BOUTIN, le président du conseil général, Pierre BÉDIER, nous a annoncé une subvention qui va fortement alléger le coût de cette structure attendue depuis plusieurs années par les associations.

Sur le bâtiment de la Maison du Jeu de Paume, quelques désordres de structure ont été observés et les travaux nécessaires vont être entrepris, pour l'essentiel, en juillet et août.

La question des logements sociaux est un objectif fort de l'État. Le manque de logements, aidés ou non est une dure réalité. Les obligations inscrites dans la loi SOLIDARITÉ et Renouveau Urbain, sont irréalisables sur Neauphle-le-Château. Pour s'en convaincre il suffit de savoir que la part du parc immobilier locatif n'est que de 26,7%, à comparer avec les 20% imposés par la loi en logements sociaux ! Mais ce n'est pas une raison pour ne rien faire, le contraire serait fort critiquable, sinon coupable ! 63% des Neauphléens sont éligibles à un logement social (68% pour le département des Yvelines). La loi BORLOO prévoit 120 000 logements sociaux par an. Rapportée à notre commune, cela représente 6 logements, un objectif que nous entendons tenir cette année et les suivantes.

Enfin, la commune va initier dès cette année la révision de son PLU (plan local d'urbanisme, nouvelle appellation de ce qui s'appelait le POS, plan d'occupation des sols) qui date de 12 ans ! Depuis, il y a eu de profondes mutations dont le prix de l'immobilier (il a doublé en moins de 8 ans) et la forte augmentation de la population de Neauphle-le-Château. C'est une tâche prioritaire pour maîtriser le développement à court et moyen terme de notre village. La décision finale appartiendra au prochain Conseil qui sera élu en 2008.

Comme vous le prouvent les perspectives 2007, dans la continuité des actions de 2006, le Conseil municipal poursuit méthodiquement tout ce qu'il avait annoncé en début de mandat. Vous savez bien que l'action municipale ne se réduit pas à cela : pour nous éviter de céder à une paresse dangereuse, nos concitoyens s'ingénient à nous trouver des sujets nouveaux presque chaque jour. Ils nous permettent ainsi de prouver que nous restons à l'écoute des habitants même si certaines de nos décisions heurtent des souhaits sincères.

## INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

**Elle doit être faite avant le 3 mars, pour les enfants nés en 2004.**

**Se présenter au secrétariat de la mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile.**

## RAPPEL

**Nul ne peut ignorer que des élections se préparent. Les présidentielles auront lieu le 22 avril et le 6 Mai. Auparavant, vous aurez reçu de nouvelles cartes électorales. N'oubliez pas de la signer et de vérifier à quel bureau de vote vous êtes inscrit. Cela peut vous éviter des pas inutiles. Il y a en effet, depuis quelques années déjà, un bureau de vote à la salle du conseil et un autre à la Maison du Jeu de Paume (ceci dépend de votre domicile).**

## INFOS PRATIQUES

### ► Horaires d'ouverture de la Mairie :

- du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, avec permanence téléphonique jusqu'à 17 h,
- tous les vendredis, nocturne jusqu'à 19 h 30, sauf la dernière semaine du mois où la permanence du samedi matin sera maintenue, de 9 à 12 heures.

Le Service de l'Urbanisme sera ouvert aux mêmes horaires.

► **Téléphone :** 01 34 91 00 74

► **Télécopieur :** 01 34 89 57 20

► **Email :**  
mairie.neauphle@wanadoo.fr

► **Site Web :**  
www.neauphle-le-chateau.com

## PERMANENCES DES ÉLUS

### ► MONSIEUR LE MAIRE INTERCOMMUNALITÉ CIRCULATION/POLICE

Bernard JOPPIN

Sur rendez-vous

### ► INFORMATION LOGEMENTS/COMMERCES

Nicole Girault - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

### ► FÊTES/JUMELAGE ASSOCIATIONS/FLASH/ COMITÉ DES FÊTES

Philippe Leblond - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

### ► BÂTIMENTS - VOIRIE

Michel Faure - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

### ► ÉCOLES - INTERGÉNÉRATIONS

Nicolle TESSON - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

### ► URBANISME

Alain JUND

Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

### ► FINANCES - DÉCHETS MÉNAGERS

André Salabert - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous



# LA VIE DE LA COMMUNE

## TELETHON

8 ET 9 DECEMBRE 2006

Pour la première participation officielle au Téléthon, le montant des dons des Neauphléens s'est élevé à 5 203,19 euros contre 2 300 euros en 2005.



Cette belle somme a été récoltée au travers de nombreuses activités et grâce à la participation de tous.

Un grand merci également à nos donateurs :

- BELTOISE : 1 Stage Beltoise Conduire juste
- PRO-PULSION : 1 Stage Voiture
- FASTER : 1 visite 4x4 Mitsuo
- DECATHLON : 2 tapis de course
- CHAMPION : Vaisselle Jetable
- SVR Vidanges – Limay : 150 euros
- JKJ Koster Traiteur - NLC : Prêt Matériel de Chauffe - Plats -
- INTER CAVES – Villiers St Frederic : Vin
- VIOLA – Villepreux : Guirlandes et ampoules
- Boulangerie STEUREBAULT : Brioches, pains et croûtons
- VSF JAZZ : Musique Apéro et pendant le repas
- Mr BIDART pour l'animation musicale
- Restaurant Le Verbois : Repas
- Restaurant La Griotte : Repas
- Restaurant La Rose des Sables : Repas
- Eutelsat : Ballon Captif sur Paris
- Sté BL PACK Montmorency : 3 coffrets Eau

de Parfum Armani

- Croix Rouge : Coffrets Barbies
- Comptoir Immobilier : 9 Peluches - Me to you
- Marnier Lapostole : Bouteilles Grand Marnier, Cordon Rouge et Cherry
- Les Vestales : 6 Savons
- Plaisiroise : Lot de 5 Tupperware
- PC City – Plaisir : 66 Jeux PC
- Commerçants : 3 jeux de Société - Passe et Drop - Miramis, Tisser les perles
- Banque Populaire : Casquettes – Montres – Jeux de Cartes, Tee-shirt
- Garage Renault Le Rouilly : Tee-shirt et porte cannettes
- Mme MILJEVIC – Neauphle-le-Château : Cartes postales faites maison
- Neauphléennes : 2 lots de Couture, 5 lots de Fléchettes, 1 Jeu de Cartes, 1 Dînette, 1 Panoplie docteur, 3 Astropax (Tac-Tac), 1 Tajine Électrique, radio FM Cadre Photo, Coffret 3 CD Judy GAR-

LAND, 1 service à café 4 tasses porcelaine blanche, 1 petit appareil photo, 1 réveil Cadre photo, 1 cuitout vapeur



Le mauvais temps aurait pu en décourager plus d'un, mais c'est mal connaître l'engagement du comité des fêtes de Neauphle le Château et de ses associations. Aussi, nous avons tous retroussé nos manches afin d'offrir les activités annoncées et ceci malgré l'avis de tempête sur le département et des vents à près de 130 km/h.



Le week-end Téléthon Neauphléen 2006 a débuté le vendredi 08 au soir par le Loto Bingo à la MJP animé par le LIONS CLUB. A chacun son/ses cartons et les jetons afin de remplir au plus vite une ligne, puis deux ou le carton plein et de lever haut le bras afin de remporter l'un des lots mis en jeu dont :

- 1 repas au restaurant La Griotte pour 2 personnes
- 1 repas au restaurant Le Verbois pour 2 personnes
- 60 Euros offert pour 1 repas à La Rose des Sables
- 1 repas au restaurant L'Auberge Espagnole pour 2 personnes
- et de nombreux autres lots.

Sur le thème des Foulées du Téléthon, des tapis de course avaient été mis en place dans l'entrée de la MJP. Ces tapis ont permis à certains de s'échauffer avant la marche aux flambeaux ou la randonnée VVT mais également aux enfants de se mesurer les uns aux autres ; à celui ou celle qui tiendrait le plus longtemps dans un bon esprit sportif.

La soirée s'est donc déroulée dans une ambiance très conviviale et s'est poursuivie par une marche aux flambeaux de 7 km en suivant les limites de notre commune. Deux autres activités étaient proposées en parallèle. Le tennis club organisait une soirée non-stop et les VTTistes parcouraient quant à eux 25 km à travers bois, routes et chemins. Malgré une pluie fine, les flambeaux ont été allumés et le groupe de marcheurs, avec petits et grands, s'est mis en route pour découvrir Neauphle de nuit. Bien chaussés et habillés, les marcheurs décidés ont bravé la pluie qui s'est rapidement arrêtée. C'est donc en chantant que routes, chemins et sentes ont été parcourus ; cette promenade nocturne a permis à un certain nombre de découvrir des coins insoupçonnés de Neauphle.

Les VTTistes et les marcheurs se sont retrouvés à la MJP vers 1h00 du matin pour partager une excellente soupe à l'oignon (et croûtons !) bien méritée ! Ce fut pour chacun le moment de se réchauffer et de partager un bon moment.



Les plus jeunes VTTistes...

Neauphle s'est réveillé le samedi 9 décembre sous un grand soleil mais encore beaucoup de vent. Une tonnelle attendait les Neauphléens place du marché pour la vente de vin chaud, brioches, peluches Téléthon et objets réalisés par les enfants de la garderie .... avec toujours les tapis de course (1 km parcouru = 1 petit déjeuner offert).



Un grand rendez-vous avait également été donné aux Neauphéens pour le lâcher de ballons.

Les cartes avaient été vendues une semaine avant dans les deux écoles par l'association de parents d'élèves GIPE mais également durant toute la matinée. Les ballons gonflés à l'hélium ont tous pris leur envol à 12h30 depuis la Place du Marché. Les vents porteurs ont permis à certains de parcourir un très grand nombre de km.



La date limite de retour ayant été fixée au 9 janvier (soit 1 mois après le départ), 50 cartes sont revenues sur les 250 dont 32 avant le 9 janvier, 11 le 17 janvier et une le 18 janvier.

Un contrôle du kilométrage parcouru a été effectué en mairie à partir de Mappy.fr, 6 cartes ont parcouru plus de 500 km !

- 1<sup>er</sup>. 657,11 kms - Léa GIRARD - NLC
- 2<sup>ème</sup>. 648,93 kms - Lucie BARON - NLC
- 3<sup>ème</sup>. 626,35 kms - Isaora BOULANGER - NLC
- 4<sup>ème</sup>. 548,99 kms - Margaux COEURET
- 5<sup>ème</sup>. 521,10 kms - Thibault FONDANESCHE - Morangis
- 6<sup>ème</sup>. 519,40 kms - William STEUREBAULT - NLC

Ces 6 enfants ont été reçus par Monsieur le Maire le 27 janvier lors de l'accueil des nouveaux arrivants et de la remise des médailles du travail. Monsieur P. Leblond (Maire adjoint chargé des associations) leur a remis leur prix.

*Une carte est même revenue, après avoir parcouru plus de 500 km, accompagnée d'un petit mot de l'enfant qui l'avait trouvé à Sonnay en Isère !.*

*Bonjour, j'ai 9 ans et je m'appelle Anthony.  
 Dimanche matin j'ai trouvé ton ballon qui a fait  
 un très grand voyage car j'habite à Sonnay, un  
 petit village dans l'Isère. Il était posé sur le  
 sentier que la veille j'avais en marchant pour le  
 téléthon, Bonne chance pour le tirage.*

*Anthony*

Le samedi après-midi a été un peu bousculé. Pour des raisons évidentes de sécurité, la tente (prévue sur la place du marché comme tous les ans) qui devait accueillir les enfants pour le spectacle des conteurs et la venue de Saint Nicolas n'a pas été montée. En urgence il a donc été décidé d'accueillir les enfants à l'école primaire. L'information a été distribuée à la sortie des écoles primaire et maternelle le vendredi 08.

Malgré tout, Saint Nicolas a trouvé son chemin suivi du Père Fouettard. A la fin des contes et de la visite de Saint Nicolas des pochettes surprises, des viennoiseries, vin chaud ou café ont été vendus dans l'école au profit du Téléthon.

En fin d'après-midi les mélomanes et amateurs d'orgue ont eu la possibilité d'assister à un concert donné dans l'église de Neauphle, par Marc Leroy.

Tout au long de la journée des tickets de tombola ont été vendus avec à la clef 3 magnifiques lots « mécaniques » ainsi que des repas dans de nombreux restaurants ..... Le tirage au sort a été effectué au cours du repas de clôture de ce week-end Téléthon animé en première partie par le VSF JAZZ.

Les gagnants des lots « mécaniques » sont :  
 Stage Conduire Juste - Beltoise  
 Véronique MONFORT - Neauphle-le-Château  
 Stage Pro-Pulsion - Porsche à Dreux  
 Laurent MARRUCHO - Beynes  
 Visite Atelier4X4 Mitsu Lionnel PELLETIER - Neauphle-le-Château

Au cours du repas dans une ambiance très festive, une organisatrice qui n'est jamais à cours d'idées, a lancé un grand jeu concours. Il fallait découvrir ou se rapprocher au plus près du nombre de ballons qui décoraient le plafond de la salle de la MJP. A chacun sa méthode ! quelle est le volume d'un ballon et combien de ballon peut-on gonfler avec une bouteille d'hélium ? ou encore si 10 ballons prennent tant de cm<sup>3</sup>, et que j'ai x cm<sup>3</sup> donc j'ai x ballons !! Et il fallait trouver : 454 ballons, l'heureux gagnant habite Villiers St Frédéric.

La fin du repas a laissé place à une soirée dansante avec cours de Madison.



**Un week-end Téléthon demande toute une organisation, une logistique, des bonnes volontés, des idées mais aussi et surtout la participation et l'engagement de tous.**

**Vous, nous tous, avons contribué à faire de la première participation officielle de Neauphle-le-Château à ce 20<sup>ème</sup> TELETHON, une belle réussite.**

**Il ne tient qu'à chacun de renouveler pour l'année 2007.**

**Apporter vos idées, votre envie ... A bientôt.**



# CCAS

## LE REPAS DE NOEL

C'est dans une ambiance mexicaine animée par 3 musiciens en sombrero et une danseuse, que s'est déroulée la journée du 7 décembre dernier.

Environ 100 convives ont participé au repas et partagé un menu apparemment bien apprécié : apéritif, foie gras, magret de canard au Pomerol, salade et fromage, bavarois mandarine/coin-treau, le tout arrosé de Bordeaux blanc et rouge.

Cette année 7 couples étaient à l'honneur :

3 Noces de Diamant pour Monsieur et Madame BOUZERAND, Monsieur et Madame BOURLOT, Monsieur et Madame MICO

et 4 Noces d'Or pour Monsieur et Madame CAMPERGUE, Monsieur et Madame DAGORNO, Monsieur et Madame DELAUBERT, Monsieur et Madame VASSEUR.

Comme chaque année, la danse a fait suite au repas pour terminer l'après-midi.



## SORTIE AU MUSÉE DE LA MINE À LEWARDE

Il ne fait pas chaud ce samedi 7 octobre à 7 heures et demie, mais tout le monde est au rendez-vous et s'installe dans le car. La circulation importante et quelques déviations imprévues allongent le trajet, mais c'est le chauffeur qui est le plus gêné.

Nous arrivons enfin au Centre minier de Lewarde, sur un ancien carreau de mine, à la fosse Delaye. Partagés en deux groupes nous visitons d'abord les installations au sol : bureaux, locaux techniques et surtout « salle de bains », douches, « salle des pendus » où le personnel échangeait ses vêtements de ville contre les tenues de travail. Le tout était suspendu au plafond par cordes et crochets (cela permettait aussi de vérifier que tout le monde était bien remonté du fond). Bien sûr, suivant les pratiques de l'époque, la maîtrise avait plus de confort...

Après un solide déjeuner dans l'ancienne menuiserie, maintenant salle Pierre Bachelet, chacun reçoit un magnifique casque jaune et toujours en deux groupes, immortalisés par des photos, après un court parcours en petit train, nous montons près du chevalet, ou chevalement, pour prendre l'ascenseur et descendre dans la mine.

Cette mine a fonctionné de 1931 à 1971 avec 1 000 mineurs, depuis les galibots et caffus, garçons et filles apprentis et trieurs de charbon, engagés à 8 ans, jusqu'aux porions. Les galeries étaient à - 484 mètres, étroites, éclairées à la bougie au début. Les mineurs à genoux ou courbés, travaillaient au pic pour faire aussi les trous destinés aux bâtons de dynamite. Et ceci dans la poussière, sous la menace des coups de grisou et par une température pouvant aller jusqu'à 40 °, sans parler du vacarme des différentes machines. Le cheval Bijou nous rappelle le sort de ces animaux qui tiraient 12 berlines de 7 tonnes et ne remontaient que tous les 15 ans. Comme les humains, ils étaient exposés à la silicose qui détruisait leurs poumons. Les galeries étaient bien sûr étayées et les voûtes renforcées par des pierres maintenues par du grillage.

Ce travail était un véritable esclavage, mais les hommes y étaient habitués et souvent descendaient de père en fils. Notre guide, ancien mineur lui-même, plein d'humour nous a bien fait revivre cette période et a passionné tout le monde, même si, avant de ressortir, il nous a dévoilé une supercherie : nous étions restés au niveau du sol. La descente avait été virtuelle.

Néanmoins toutes les installations ont été réalisées sur des plans et avec des matériaux réels ce qui nous a permis de mieux comprendre cette dure façon de vivre.

En résumé, une journée bien sympathique et enrichissante.

Nicole LORETTI



## DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

■ Mme Marie-Laure MOTREFF  
Ravalement d'une façade commerciale  
27, Rue Saint Nicolas

■ Monsieur Jean-Pierre GUITTON  
Remplacement du portail  
12bis, Rue des Soupirs

■ Monsieur Ronan JACQ  
Pose de 3 fenêtres de toit  
46, Rue de Villancy

■ Gl2E  
Réalisation d'une façade commerciale  
14bis, Rue Marius Minnard

■ Madame Denise GLEMO  
Ravalement 1, Rue Marius Minnard

■ Monsieur Philippe LEBLOND  
Abri de jardin  
28, Avenue de la République

■ SCI MOJIM  
Rénovation des fenêtres et portes  
27, Rue Saint Nicolas

■ Mr Stevens MARTEL  
Mur de clôture portail et ravalement  
2, Rue des soupirs

■ Monsieur Daniel CHIMOT  
Abri de jardin 52, Rue du docteur Grellière

■ Monsieur Olivier GIRARD  
Ravalement 26, Route de Saint Germain

■ Monsieur Jean-Paul CROSET  
Changement des portes et fenêtres  
109bis, Route de Saint Germain

■ Monsieur Ronan JACQ  
Pose de deux fenêtres de toit  
46, Rue de Villancy

■ Monsieur Dany KRANTZ  
Pose d'un auvent 18, Rue de la Gouttière

■ Monsieur Mikhail LVOV  
Réfection de toiture, remplacement du portail  
9, Rue du jeu de Paume

■ Monsieur ElKhamis KADIRI  
Mur de clôture 5, Chemin de Gaillarbois

Suite en page 10





## AGRANDISSEMENT CHEZ IBRAHIM

Bravo et un grand merci à Ibrahim, Place du Marché, qui vient d'agrandir sa boutique pour que journaux et revues soient plus facilement visibles.

## LE FORUM EMPLOI-DÉFENSE-CITOYENNETÉ JOURNÉE « EMPLOI DÉFENSE CITOYEN » LE SAMEDI 21 OCTOBRE 2006 À LA MAISON DU JEU DE PAUME

### EN MAJORITÉ, LES JEUNES DE NEAUPHLE ET CEUX DES COMMUNES ENVIRONNANTES ONT DÉSERTE LE FORUM.

Douze communes concernées, trois cents invitations lancées par l'ANPE de Plaisir, cinquante militaires et réservistes sur le terrain, des véhicules, des stands, des affiches un peu partout (mairies, lycées et collèges)... et pourtant les « Jeunes » pour qui cette manifestation était destinée n'ont pas franchement répondu à l'appel.

Toute la journée de samedi les Correspondants Défense de la Communauté de Communes « Cœur d'Yvelines » mais aussi ceux des autres communes participantes : Montfort-l'Amaury, Méré, La Queue Lez Yvelines, Vicq avaient rassemblé la Sécurité Civile, les Armées de Terre, de l'Air, la Marine et de la Gendarmerie.

L'objectif de cette manifestation Unique dans sa forme et dans son contenu était de montrer aux jeunes de nos communes les différentes composantes de ces institutions, les métiers, les filières pour y accéder, leur proposer des conférences dans une même unité de lieu. Une exposition sur le Devoir de Mémoire ayant pour thème la Guerre de 14-18 avait été installée et les jeunes pouvaient mieux comprendre les conditions de vie de leurs anciens.

L'inauguration de cette manifestation, placée sous le patronage de monsieur Gérard Larcher ministre délégué à l'Emploi, s'est faite en fin de matinée en présence de nombreuses autorités civiles (les maires de nos communes notamment) et militaires qui ont pu apprécier la qualité des stands et les explications des personnels affectés. Les représentants des différentes Armes venus en nombre ont pu apporter aux Jeunes présents du concret et des explications de terrain.

Nous estimons que les jeunes ne sont pas venus en nombre suffisant et qu'il va falloir travailler avec les collèges et les lycées pour qu'à la prochaine édition de ce Forum, utile en cette période de chômage des jeunes, le public soit au rendez-vous.

Daniel Schaefer

Correspondant Défense de Neauphle-le-Château et organisateur de la manifestation

## LE CARNET

### NAISSANCES

- DAIFI Chaïmaa, Naïla  
TRAPPES 19 septembre 2006
- NAUDET Elina  
TOULOUSE 25 septembre 2006
- LEFEVRE Maxime, Henry, Joseph  
VERSAILLES 28 septembre 2006
- RIAND Peter, Jean, André, Marius  
LE CHESNAY 28 septembre 2006
- LANCHANTIN Neilinna, Moïra, Audrey  
LE CHESNAY 4 octobre 2006
- ROMMEVAUX Salomé, Malia  
VERSAILLES 4 octobre 2006
- RODOT Valentin, Pierre  
LE CHESNAY 13 octobre 2006
- MULSANT Nina, Marie, Jeanne  
VERSAILLES 18 octobre 2006
- BENAHMED Issam, Islam, Abbes  
RAMBOUILLET 13 novembre 2006
- DEAUVIEAU Zoé, Clémence  
TRAPPES 17 novembre 2006
- KRUCH Boris, Miro, Jules  
TRAPPES 1 décembre 2006
- MARC Coentin, Joël, Jean-Pierre  
VERSAILLES 1 décembre 2006
- RAVIER Myléna  
VERSAILLES 2 décembre 2006
- OTTE Aurélien, Etienne, Jürgen  
LE CHESNAY 7 décembre 2006

### MARIAGES

- HAY Olivier, Daniel, Jean-Claude et  
MALIBA Christelle, Sylvie, Emmanuelle  
30 septembre 2006

### DÉCÈS

- AULETTA Gioconda, Emilia épouse  
CARUSO  
ROSANO (Italie) 28 septembre 2006
- CARROLL William  
Le Chesnay 7 novembre 2006
- LEMÉE Christian, Jean  
Rambouillet 10 novembre 2006
- BOTHOREL Michèle  
Paris 18<sup>ème</sup> 12 novembre 2006

# CANISAC

**INUTILE DE VOUS CACHER POUR SORTIR VOTRE CHIEN LE SOIR - LES CANISACS VEILLENT :**

**PARKING DE LA MAIRIE,  
PLACE DE L'ÉGLISE ET  
ENTRÉE DU JARDIN SAINT-MARTIN.**

Si vous êtes maîtres de vos chiens, interdisez leur les bacs à fleur devant l'église, à défaut appelez CANISAC à la rescousse.

Si c'est votre chien qui commande, consultez Mme Catherine Alliet, éducatrice canine habitant la commune, qui pourra probablement redonner de bonnes habitudes à votre toutou (01-34-89-79-27 ou 06-60-88-07-12).

Les jardiniers vous en remercient à l'avance. Là encore pensez à remettre à jour votre sens civique, si besoin.

Ajoutons que ce système a, tout de même permis, une amélioration, mais il y a encore quelques progrès à faire.



## RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE.

**Suite à la sécheresse de 2005, Monsieur le Maire a déposé auprès de M. le Préfet une demande afin que notre village soit reconnu victime de catastrophe naturelle. Les personnes qui auraient subi des dommages à leur maison suite à cette sécheresse doivent se faire connaître en mairie.**

## LES DÉCHETS VERTS

Nous sommes tous favorables à un environnement privé de tout déchet, et soucieux de respecter le travail des employés qui ramassent les déchets verts.

**LE RAMASSAGE DE CEUX-CI REPRENDRA LE 19 MARS JUSQU'AU 3 DÉCEMBRE.**

Nous rappelons que les déchets doivent être mis dans les sacs en papier appropriés et non en tas sur le bord du trottoir ou même dans le caniveau, auquel cas le personnel n'est pas tenu de les ramasser.

Les branches si elles ne sont pas coupées seront mises en fagot et attachées avec des liens naturels (pas de liens plastiques).

**DES SACS SERONT DISTRIBUÉS À LA MAIRIE, DU 21 AU 31 MARS.**



## DÉCLARATIONS DE TRAVAUX (SUITE)

- Monsieur Didier RONDEAU  
Véranda 13, Rue du Hameau
- Monsieur Pierre SIMON  
Remplacement d'une lucarne par un vélux  
Sente de la ferme
- Monsieur Jean-Marie BURGOS  
Réfection Mur de Clôture  
63, Rue de Villancy
- Monsieur Hassan BAZZI  
Pose de deux fenêtres de toit et ouverture d'une fenêtre 81, Rue de Villancy
- Mademoiselle Carine GENET  
Remplacement baie et fenêtre, pose volet roulant 1, Rue d'Orbec
- Monsieur et Madame ROLLIN  
Clôture 2, Avenue de Chatron
- Mr Peter POARD et  
Melle Aurélie GUYOUMARD  
Pose d'une fenêtre de toit  
52, Avenue de la République
- Mr Ronan JACQ  
Pose d'une fenêtre de toit  
46, Rue de Villancy
- Mr Alexander QUENELL  
Création de 2 chien assis supplémentaires  
71, Grande Rue

## PERMIS DE CONSTRUIRE

- Monsieur et Madame MANGER  
Agrandissement d'une maison individuelle  
41, Avenue de la République
- Monsieur Miguel DE CARVALHO  
Agrandissement d'une maison individuelle  
10, Route de Chevreuse
- Ville de Neauphle le Château  
Changement d'affectation de locaux  
53, Avenue de la République
- Monsieur Pascal CHUONG  
Agrandissement d'une maison individuelle  
2, Rue Catherine d'Aigreville



# LES COMPTES RENDUS DE CONSEIL MUNICIPAL

## LUNDI 11 DÉCEMBRE 2006

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du 28 août 2006.

### MODIFICATION DU CONTRAT DÉPARTEMENTAL – REPLACEMENT D'UNE ACTION

Le contrat départemental du 27 mars 2006 comportait un programme de travaux, composé de trois actions d'un montant total de 1 499 999 euros HT, à savoir :

Action 1 - Réfection de la Toiture de l'Eglise

Action 2 - Réalisation d'une salle de badminton

Action 3 - Aménagement de la Place aux Herbes et la Place de la Mairie (Jardin).

Pour des raisons financières, seules les deux premières actions vont être réalisées ; l'action 3 est annulée et remplacée par la création d'une Maison des Associations.

Le nouveau montant total des travaux s'élève à 1 476 259 euros HT.

Le Conseil Municipal sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental, un avenant au Contrat Départemental du 27 mars 2006 pour la réalisation de la création de la Maison des Associations d'un montant de travaux de 469 899 euros HT soit une subvention de 140 769 euros.

### MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS)

Approuvée

### RÉALISATION D'UNE SALLE DE BADMINTON

Lancement d'un marché d'appel d'offres ouvert et financement prévu au budget primitif 2006.

### HAMEAU « LE CLOS DE LA BELLE CÉPÉE »

Demande de reprise dans le domaine public - Avis défavorable

### OPIEVOY, GARANTIE D'EMPRUNT

A sollicité de la Caisse des Dépôts et Consignations le réaménagement du contrat 475356 selon de nouvelles modalités de remboursement.

La commune de Neauphle-le-Château a accordé sa garantie pour le remboursement du prêt.

### CIMETIÈRE

Le tarif des concessions trentenaires passe à 460 euros.

Le prix d'une concession pour le columbarium reste inchangé : pour 15 ans à 600 euros et pour 30 ans à 800 euros.

Ce tarif ne prend pas en compte la porte qui sera facturée au tarif en vigueur qui est actuellement à 107 euros TTC.

### FRAIS DE SCOLARITÉ 2006 / 2007

Demandés aux communes d'origine des élèves non domiciliés à Neauphle-le-Château, et poursuivant une scolarité sur la ville, sont fixés à 819 euros pour l'Ecole Primaire et 1 107 euros pour l'Ecole Maternelle.

La convention pour la Commune de La Queue-Lez-Yvelines (Yvelines) est renouvelée pour l'année scolaire 2006/2007 et les frais sont fixés à 590 euros pour la maternelle.

### RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il sera procédé sur la commune de Neauphle-le-Château aux opérations de recensement de la population, du 18 janvier au 17 février 2007 par six agents recenseurs. Le montant de l'indemnité est fixé à 1,80 euros par feuille de logement et une prime de fin de travail sera attribuée à chaque agent en fonction de sa prestation.

## LUNDI 29 JANVIER 2007

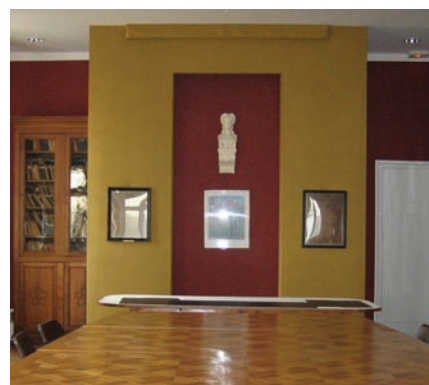
Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du lundi 11 décembre 2006.

### SIARNC - SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE NEAUPHLE-LE- CHATEAU

Après avoir pris connaissance du dossier relatif au zonage de l'assainissement de notre commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, n'apporte aucune remarque au mémoire justificatif définitif d'enquête publique.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR D'YVELINES - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2005

Monsieur Le Maire donne lecture du Rapport d'Activité 2005 de la Communauté de Communes « Cœur d'Yvelines ».



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve ce rapport.

### CRÉATION D'UN SIVU POUR L'INVESTISSEMENT SUR LES TER- RAINS DE FOOTBALL - STATUTS

Avis favorable à la création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique – SIVU – et les statuts s'y reportant avec dénomination de SITIF – Syndicat Intercommunal pour Travaux d'Investissements pour le Football.

### ADOPTION DU LANCEMENT D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME – PLU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte le lancement du Plan Local d'Urbanisme - PLU – en remplacement du Plan d'Occupation des Sols – POS. Il faut donc lancer une procédure adaptée pour retenir une agence de conseils en urbanisme.

### AFFECTATION DES TERRAINS COMMUNAUX DE LA RUE SAINT NICOLAS

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur Le Maire, décide à l'unanimité de l'affectation des terrains communaux de la Rue Saint Nicolas pour la réalisation par l'OPIEVOY de 11 logements sociaux.

### QUESTIONS DIVERSES GARANTIE D'EMPRUNT À L'OPIE- VOY POUR LA VENTE DE 6 LOGE- MENTS AU 4/6, PLACE AUX HERBES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'accorder sa garantie d'emprunt à l'OPIEVOY pour le remboursement du prêt nécessaire pour l'acquisition de l'ensemble immobilier susvisé.



# LES BRÈVES

## STATUES SUR LA FAÇADE DE L'ÉGLISE

L'église Saint-Nicolas vient de s'enrichir de deux belles statues acquises par la Mairie. Deux sculptures en pierre de Caen, fin XVIIe-début XIXe, provenant de la chapelle d'un château normand. Elles représentent Saint Nicolas, patron du village, et Sainte Barbe, qui possède une rue dans le village et sa statue dans l'église. Elles ont été soigneusement scellées dans les deux niches de la façade principale, vides depuis 1850 environ des deux statues en bois polychrome (St Nicolas et St Antoine à présent à l'intérieur sous la tribune de l'orgue) et accueillent les passants d'un sourire et d'un geste chaleureux.



## TRAVAUX

Les travaux de la réfection de la toiture de l'église débuteront le 5 février et s'étaleront jusqu'à la fin de l'année. Ceci impliquera l'interdiction de stationnement sur toute la longueur de l'église devant la mairie. Nous sommes désolés de la gêne occasionnée, mais travaux obligent. On ne peut y surseoir.

Tout vient à point, qui sait attendre? Les travaux de la Maison des Associations, avenue de la République commenceront début mars et dureront plusieurs mois. Mais dans ce cas cela ne pose pas de problèmes de stationnement.

## CHANGEMENT DE DÉCOR

Les personnes passant avenue de la République ont pu constater que LA GRIOTTE, avait fait procéder au ravalement du restaurant. Mais elles n'ont pas tout vu, à l'intérieur un petit salon, pouvant accueillir 10 personnes, vient d'être refait.

Le restaurant des Trois Marches, c'est fini... tenu pendant 40 ans par Mme Nicole ANDREA, il a laissé sa place à l'AUBERGE ESPAGNOLE, et c'est désormais Marie-Laure MOTREFF qui vous réglera de ses spécialités Ibériques.

### L'AUBERGE ESPAGNOLE

27 rue Saint Nicolas  
78640 NEAUPHLE LE CHATEAU  
Tél. 01 34 89 97 53

## SALON DES PEINTRES AMATEURS

Le Syndicat d'initiative vous convie au 22<sup>ÈME</sup> SALON DES PEINTRES AMATEURS, qui se tiendra à la MJP du 10 au 18 mars 2007. L'exposition sera ouverte les samedi dimanche et mercredi de 11 h à 18 h, et de 15 h à 19 h les autres jours. L'ouverture en semaine est une première; de nombreux artistes ont en effet souhaité tenir des permanences pour accueillir le public et présenter leurs œuvres de manière plus vivante. Vous pourrez également les rencontrer lors du vernissage, auquel tous les neauphléens et amis sont invités, le samedi 10 mars à partir de midi.

## COMMUNIQUÉ DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES SUR «HÉRITAGE ET DONATIONS : UNE NOUVELLE LOI» .

Depuis le 1er janvier 2007 la loi donne aux personnes plus de liberté dans la transmission de leurs biens.

Les ascendants, pères, mères et grands-parents ne sont plus héritiers réservataires (c'est-à-dire héritiers auxquels la loi attribue obligatoirement une quote-part du patrimoine du défunt). Les autres héritiers réservataires (les descendants) pourront renoncer par avance à une partie de ce que la réserve leur octroie. Cette renonciation avant l'ouverture de la succession devra se faire par acte notarié en présence d'un second notaire désigné par la Chambre des Notaires : cela peut permettre de donner directement vos biens à un petit enfant avec l'accord de ses parents ou de favoriser un enfant handicapé avec l'accord de ses frères et sœurs.

Cette loi donne également plus de liberté dans le domaine des donations. Il est désormais possible de donner ou de léguer un bien à une personne avec obligation de le conserver pour le transmettre ensuite à un second bénéficiaire désigné : ce sont les libéralités graduelles. Vous pourrez également donner ou léguer un bien à une personne en prévoyant qu'à son propre décès ce qui subsistera du don ou du legs sera transmis à une seconde personne désignée : ce sont les libéralités résiduelles. D'autres dispositions facilitent les donations et les successions au sein des familles recomposées, la transmission d'entreprises et la gestion de l'indivision.

N'hésitez pas à rencontrer votre notaire pour procéder à un examen approfondi de votre situation et recevoir des conseils pour protéger votre famille.

## NUISANCES SONORES

Rappelons que notre garde champêtre est assermenté pour la constatation des nuisances sonores.

Toutes les plaintes sont traitées sous réserve d'être adressées par écrit à M. le Maire.

REGARDS SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château - Directeur de la publication : Nicole GIRAULT  
Conception et réalisation : Arc'ad+ 01 30 21 50 50 - Photo couverture : 2M Image